



PRINCIPES D'INTERVENTION EN MER EN CAS DE POLLUTION CHIMIQUE - OMI Niveau cadres -

OBJECTIFS

Certains déversements ou risques de déversement ont concerné les eaux sous responsabilité française (*Grande America, Union Neptune, YM Uranus, MSC Napoli, Ece, levoli Sun, Bow Eagle, Balu, Lykes Liberator, Junior M, Sherbro, Perintis*). De plus, les nombreuses et croissantes sollicitations du Cedre pour des pollutions ou menaces de pollution par produits chimiques (perte de conteneurs, échouage de fûts, menaces de fuites, incendies...) prouvent que cette forme de pollution est un souci croissant pour les autorités en charge de la lutte et qu'il est primordial pour les acteurs en charge de la lutte de se préparer pour y faire face.

Cette formation de trois jours et demi vise à apporter les connaissances nécessaires à la bonne gestion des premiers moments de l'intervention en cas de pollution chimique. À l'issue du stage, les participants sauront comment organiser les premières actions à mener après un déversement et pourront participer à l'élaboration de plans d'urgence intégrant le risque chimique.

Par ailleurs, les objectifs pédagogiques sont multiples : mieux identifier les risques par une connaissance globale des statistiques sur le transport et les accidents, mieux évaluer les risques liés aux produits chimiques pour l'homme et l'environnement, être capable de rechercher les premières informations et décider des premières actions à mener suite à un déversement, connaître les experts et les informations qu'ils peuvent fournir et, enfin, connaître les capacités des intervenants, notamment les marins-pompiers et les limites opérationnelles en cas de déversement par produit chimique.

THÈMES

Le programme est établi en accord avec le CEPPOL et aborde les thématiques suivantes :

- Le transport maritime des produits chimiques :
 - Catégories de conditionnement et de navires
 - Statistiques sur le transport et sur les accidents
- Le comportement des produits chimiques :
 - Notions de bases sur les paramètres physico-chimiques
 - Introduction du comportement/classification : SEBC
 - Notions de modélisation dans la colonne d'eau et dans l'air
- L'intervention sur les produits chimiques selon les types de comportement des produits chimiques

Les cours théoriques en salle sont complétés par des exercices et des démonstrations pratiques :

- Détermination du comportement SEBC à partir d'une FDS
- Recherche d'information à visée opérationnelle
- Évaluation des risques à l'aide des codes
- Mission de reconnaissance par les marins-pompiers de Brest
- Mise en œuvre de moyens récemment acquis par le Cedre (conteneur, caméra thermique, EPI, placardage)

Une mise en situation au travers d'un serious game sur la gestion de crise est proposé pour clôturer ce stage.

Ces thèmes seront abordés par les experts du Cedre dans le domaine mais aussi par des intervenants extérieurs ayant l'expérience d'interventions en situation réelle.

PUBLIC

Marine nationale, services de secours
Administrations et collectivités
Industries chimique et pétrolière, équipes d'intervention privées
Autorités portuaires et compagnies de transport maritime

SESSIONS

Participants : le nombre de participants doit être compris entre 10 et 22

Intervenants : Cedre, CEPPOL, Marins pompiers, LASEM, INERIS

Programme : défini avec le CEPPOL

Durée : 3,5 jours, du mardi 9 h au vendredi 14 h

Nombre d'heures de cours : 24 h

Lieu : Cedre, Brest

Se préparer : tenue civile

Inscriptions : auprès du Cedre à formation@cedre.fr, sauf Ministère de la mer/DAM et Marine nationale

Dates et Tarifs HT : nous consulter : formation@cedre.fr

Le Cedre est agréé en application du code de la sécurité intérieure (article L. 725-1, L. 725-3 et R. 725-1 à R. 725-11). Agrément de la DGSCGC par l'arrêté ministériel du 22 janvier 2019 qui reconnaît officiellement la capacité du Cedre à intervenir aux côtés des services de l'État dans les opérations de secours contre les pollutions aquatiques au titre de l'ORSEC dans les zones de compétences françaises. Le Cedre est agréé au titre de l'article L. 211-5-1 du code de l'environnement par le MTES pour assurer des missions d'intérêt général d'expertise et d'appui aux autorités dont l'organisation de stages dans la gestion et la lutte contre les pollutions accidentelles, par hydrocarbures ou produits chimiques, en mer, dans les ports maritimes, sur le littoral, dans les lacs et cours d'eaux. Arrêté ministériel du 9 décembre 2019.